



**AMBASSADE DE FRANCE – TUNISIE**  
**AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER**  
**ETABLISSEMENT REGIONAL LA MARSA**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**  
**APPEL D'OFFRE ACHAT MOBILIER SCOLAIRE et ADMINISTRATIF**  
**GROUPEMENT SCOLAIRE UNIFIE DE SOUSSE**  
**PROCEDURE RESTREINTE**

## **1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ**

Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (23 place de Catalogne, 75014 Paris – France)

Lycée Gustave Flaubert 16 rue Othman Kaak, 2070 La Marsa - Tunisie

Le représentant du pouvoir adjudicateur est Monsieur le Proviseur du Lycée Gustave Flaubert représentant localement le directeur de l'AEFE.

## **2. OBJET DU MARCHÉ**

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger envisage de lancer un appel d'offre pour l'acquisition de mobilier scolaire et administratif pour le Groupement Scolaire Unifié de SOUSSE.

## **3. MODE DE PASSATION**

La procédure de passation se présente sous la forme d'un appel d'offres restreint sur présélection des candidats. La sélection s'effectue en deux phases :

- La première phase, objet du présent avis, concerne la présélection d'entreprises sur dossier de références.
- La seconde phase, concernera la remise d'une offre technique et financière. Elle sera lancée auprès des seules entreprises candidates qui auront été admises, après sélection, à participer au second tour.

## **4. UNITÉ MONÉTAIRE**

L'unité monétaire choisie est le Dinar Tunisien. La validité des offres est de cent vingt (120) jours.

## **5. CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DES MARCHÉS :**

La commission d'appel d'offres pourra décider de la recevabilité ou non recevabilité des candidatures:

- qui seraient non conformes aux mentions du présent appel à la concurrence,
- qui ne seraient pas accompagnées des justificatifs mentionnés au §6,
- qui ne présenteraient pas les garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes.

Les candidatures jugées recevables, seront analysées et sélectionnées au terme d'un classement prenant en compte les garanties et capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise et des sous-traitants présentés, ainsi que leur expérience dans des opérations analogues.

## **6. JUSTIFICATIFS À PRODUIRE :**

Chaque candidature, devra comporter les éléments détaillés ci-dessous, en langue française, traduits de la langue arabe par un traducteur assermenté pour les documents officiels (toute copie devra être certifiée conforme) :

- Une lettre de candidature dûment remplie et signée par la personne habilitée à engager le candidat ;
- Une attestation d'assurance professionnelle en cours de validité ou équivalent ;
- Une attestation fiscale prévue par la législation en vigueur ;
- Un certificat original d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- Un certificat de non faillite, de redressement judiciaire ou une déclaration sur l'honneur que l'entreprise n'est ni en faillite, ni en situation de règlement judiciaire et qu'elle est en règle avec l'administration fiscale ;
- Une attestation d'inscription au J.O.R.T. ou à défaut l'inscription au registre du commerce avec le statut juridique habilitant l'entreprise à travailler en Tunisie ;
- Les agréments délivrés par les autorités compétentes que l'entreprise possède éventuellement ;
- Une déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 derniers exercices;
- La présentation d'une liste des principaux marchés effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date, le destinataire public ou privé. Cette liste sera appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants;
- La présentation détaillée d'une liste des moyens techniques (outillage, matériel et équipement technique) dont le candidat dispose pour la réalisation d'une opération similaire.

## **7. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES**

**Le jeudi 14 février, à 12h00 délai de rigueur**

## **8. ADRESSE OÙ LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE TRANSMISES**

Les dossiers de candidature seront envoyés en recommandé sous pli anonyme ou déposés contre récépissé à :

**Service immobilier Lycée Gustave Flaubert 16 rue Othman Kaak 2070 La Marsa, Tunisie**

Avec, sur l'enveloppe, la mention :

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE MOBILIER  
SCOLAIRE ET ADMINISTRATIF**

**NE PAS OUVRIR**

**2 copies numériques de l'intégralité des éléments du dossier de candidature devront également être jointes à l'enveloppe sur support CD-Rom.**

**9. CRITÈRES DE SÉLECTION DES ENTREPRISES ADMISES À REMETTRE UNE OFFRE**

Par ordre d'importance :

- Garanties et capacités financières
- Qualités et références professionnelles (agréments, références, expériences, capacités),
- Garanties et capacités techniques (moyens humains et matériels),

**10. CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

Pour les entreprises qui auront été présélectionnées, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Dossier de Consultation des Entreprises qui sera remis aux candidats sélectionnés pour la seconde phase de cet appel d'offre.

**11. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET/OU TECHNIQUE**

Pour tout renseignement d'ordre administratif ou technique nécessaire au dépôt des candidatures, s'adresser : M. Malek HAROUNI -

Tél. :+ (216) 58.555.634 Courriel : [malek.harouni@erlm.tn](mailto:malek.harouni@erlm.tn)